



Fiche d'adhésion 2022/2023 – Salle d'escalade Entre Terre Et Ciel

Adhérent Individuel Entre Terre et Ciel

NOM.....Prénom :.....

Date de naissance :...../...../..... Age :.....

Option 1 :

Accès 1 fois par semaine, le jeudi à partir de 18h : séance réservée aux adhérents de l'association

JEUNE moins de 7 ans*	Gratuit	☐
JEUNE de 7 ans à 15 ans* inscrit au cours de l'école d'escalade	Gratuit	☐
JEUNE de 7 ans à 15 ans* non inscrit au cours de l'école d'escalade	25 €	☐
JEUNE de 16 à 18 ans inscrit au cours de l'école d'escalade	Gratuit	☐
JEUNE de 16 à 18 ans non inscrit au cours de l'école d'escalade	55 €	☐

**les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.*

ADULTE inscrit au cours de l'école d'escalade au trimestre	Gratuit	☐
ADULTE non inscrit au cours de l'école d'escalade au trimestre	100 €	☐
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	80 €	☐

TOTAL OPTION 1 :.....

Option 2 :

Accès illimité : accès possible sur tous les créneaux d'ouvertures

Vous devrez justifier de votre autonomie en S.A.E. / Être titulaire du Passeport escalade JAUNE au minimum

JEUNE moins de 7 ANS*	Gratuit	☐
JEUNE de 7 ans à 15 ans*	50 €	☐

**les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.*

JEUNE de 16 à 18 ans	115 €	☐
ADULTE	210 €	☐
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	170 €	☐

TOTAL OPTION 2 :.....

Option 3 :

Entrée à l'unité	9€	☐
Entrée à l'unité (12/17ans)	8€	☐
Entrée à l'unité (8/11 ans)	6€	☐
Entrée à l'unité (-8ans gratuit avec 1 entrée adulte)	Gratuit	☐
Carte de 10 entrées prépayées (non nominative) valable sur la saison 2022/2023	80€	☐

TOTAL OPTION 3:.....

Règlements à joindre avec la fiche d'inscription. Moyens de paiement acceptés : chèque, chèque vacances ANCV, coupon Sport ANCV



Accès à la salle d'escalade Entre Terre et Ciel

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) ☐ Mme ☐ M.

Tél. :/...../.....

détenteur de l'autorité parentale, autorise l'enfant

NOM PRÉNOM

Date de naissance/...../.....

ADRESSE

Code postal VILLE

☐ **ayant moins de 16 ans, à utiliser les structures d'escalade de la salle Entre Terre et Ciel. J'ai bien noté qu'il doit impérativement être accompagné d'un adulte qui en sera responsable.**

☐ **ayant plus de 16 ans, à utiliser les structures d'escalade de la salle Entre Terre et Ciel ☐ seul ou ☐ accompagné d'un adulte qui en sera responsable. J'atteste que l'enfant est :**

☐ non autonome en escalade (1) ,

☐ autonome de niveau 1 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade blanc (2), à savoir :

- ☐ Il sait mettre correctement un baudrier
- ☐ Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- ☐ Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette
- ☐ Il sait parer une chute

☐ autonome de niveau 2 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade jaune (3), à savoir :

- ☐ Il sait mettre correctement un baudrier
- ☐ Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- ☐ Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette et en tête
- ☐ Il sait parer une chute
- ☐ Il sait grimper en tête

Sous la responsabilité d'un adulte qui l'accompagne, l'enfant aura accès aux mêmes structures et à la même pratique (moulinette ou en tête) que celles autorisées à l'adulte, selon l'autonomie de ce dernier (cf. règlement intérieur).

- Je déclare posséder une assurance responsabilité civile couvrant la pratique de l'escalade pour mon enfant.
- J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur de la salle et m'engage à le respecter et le faire respecter par l'enfant.
- J'atteste que l'enfant possède les conditions physiques nécessaires à la pratique de l'escalade.
- J'autorise, en outre, les responsables de la salle à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.

À,

le/...../.....

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée, précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) Il n'a accès qu'à la structure de blocs.

(2) Il a accès à la structure blocs et au mur à cordes en moulinette uniquement.

(3) Il a accès à la structure blocs et au mur à cordes en tête.



Catégories / Ages -Saison 2022/2023

JEUNE : né après le 31 août 2005

- Moins de 7 ans : né après le 1^{er} septembre 2016
- 7 à 15 ans : né entre le 1^{er} septembre 2007 et le 31 août 2016
- 16 à 18 ans : né entre le 1^{er} septembre 2005 et le 31 août 2007

ADULTE : né avant le 1^{er} septembre 2005